

Les frais du contrat de capitalisation UNEP CAPITALISATION*

Montant minimal de versement initial :

- Gestion Libre : 1 500€
- Gestion Assistée :
 - Option Délégation de gestion : 25 000€
 - Option SCPI : 100€
 - Option Sécurité en euros : 100€

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports

1/ Gestion Libre

Fonds en euros (Sécurité en euros)

- 1,003% maximum

Supports unités de compte

- SCPI : 1,193% maximum
- OPC (hors SCPI) : 1,003% maximum

2/ Gestion Assistée

Tous supports : 1,193%

Frais de gestion des unités de compte

1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)	2,23%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,83%
Fonds obligations (moyenne)	1,51%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,45%
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,91%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,29%
Fonds diversifiés (moyenne)	2,13%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,73%

2/ Gestion assistée

Ensemble des fonds (moyenne)	2,10%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,72%

3/ Gestion déléguée - Compartiment libre

Ensemble des fonds (moyenne)	1,64%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,17%

4/ Gestion déléguée - Compartiment libre

Ensemble des fonds (moyenne)	2,23%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,74%

Autres frais annuels

frais forfaitaires

Non applicable

frais proportionnels

Non applicable

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement

5% maximum

Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)

Gratuit, seuls les arbitrages initiés à cette occasion génèrent des frais de 0,75% des sommes arbitrées.

Frais d'arbitrage

1/ proportionnels ou forfaitaires en Gestion Libre

- 0,50% maximum. 0,50% s'ajoutent à ces frais pour un arbitrage provenant d'un support immobilier représentatif de parts de SCI gérées par SOGECAP

2/ proportionnels ou forfaitaires en Gestion assistée

- 0,50% des sommes arbitrées

nombre d'arbitrages gratuits par an

0

Frais de transfert sortant vers un autre produit

0%

Frais sur les versements de rente*****

3% maximum

Frais de rachat

0%

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FIP) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.

*****=Le taux de frais de gestion du fonds en euros continue de s'appliquer en cas de liquidation en rente.